

MAIRIE DE VINEUIL

Compte rendu Conseil Municipal du 31 mars 2023

Etaient présents : Mesdames PROVOST, GAURON, VALIN, DA CUNHA MOTA, RICHARD
Messieurs BACHELLERIE, LUMET, DESCOUTURES, MORET, LEHERICEY, RIBEREAU, ROBIN,
MARQUETON

Absents excusés :

Madame Corinne VAUGEOIS qui a donné pouvoir à Monsieur Patrice MORET

Monsieur Bruno LEHERICEY est nommé secrétaire de séance

Vote des comptes administratifs 2022

Madame Monique RICHARD, doyenne d'âge présente les comptes administratifs 2022

- Budget principal
Présente un excédent de fonctionnement de 545 209.23 euros et un excédent d'investissement de 2 468 838.93 Le budget a été voté à l'unanimité.
- Budget CCAS
Présente un excédent de fonctionnement de 3 150.69 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget assainissement
Présente un excédent d'exploitation de 692.53 euros et un déficit d'investissement de 139 292.25 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget commerce
Présente un excédent d'exploitation de 72 848.44 euros et un excédent d'investissement de 1 056.02 euros. Le budget a été voté à l'unanimité.

Ces comptes administratifs sont conformes avec les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier.

Affectation des résultats 2021

- Budget communal
Il est décidé de laisser au compte 002 la somme de 55 236.00 euros en section de fonctionnement et 489 973.23 euros en investissement au compte 1068.
- Budget assainissement
Il est décidé d'affecter l'excédent d'exploitation soit 692.53 euros à la section d'investissement au compte 1068.

- Budget commerce

Il est décidé de laisser l'excédent d'exploitation soit 48 904.46 euros en section de fonctionnement recettes au compte 002 et d'affecter à la section d'investissement la somme de 23 943.98 euros au compte 1068.

Vote des taux

Les taux sont :

Foncier bâti 30.92 %

Foncier non bâti 22.18%

CFE 17.70%

Les taux ont été votés à l'unanimité.

Projets 2023

Monsieur le Maire présente les projets 2023, qui sont :

- Aménagement au hameau Saint-Michel (en reste à réaliser)
- Aménagement du centre bourg
- Création d'un city stade
- Plantations sur le terrain à l'entrée de Vineuil aux Ormes
- Réfection du mur du cimetière
- Remplacement sol salle de motricité à l'école
- Etude pour la création d'une crèche
- Studio à l'ancienne poste
- Travaux de voirie (chemin piétonnier reliant la Grouaille à l'étang, Parking à l'étang, talutage des berges à l'étang, Montabord, ralentisseur route de Coings)
- Acquisition mobilier urbain
- Mobilier et matériel informatique aux écoles
- Installation de caméras
- Mesure débit/pression poteaux incendie

- **Vote des budgets primitifs 2022**

- **Budget principal**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 034 590 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 3 248 175.55 euros.

Les subventions des associations sont de 22 830 euros

AFN	150 euros
AFR VINEUIL	150 euros
Cantine scolaire	13 950 euros
Assoc de la chasse	600 euros
Comité des fêtes	250 euros
Coopérative scolaire	2 800 euros
Croix rouge	30 euros
Les Gazelles Vineuilloises	150 euros
Gymnastique volontaire	450 euros
Club pétanque	100 euros

Amicale des randonneurs	100 euros
ESVB	2 500 euros
Vineuil Animation Loisirs	100 euros
Club Théâtre	100 euros
Association de la pêche	1 500 euros
Le souvenir français	100 euros
Liberty Shoes	150 euros
Association APVP (Patrimoine)	150 euros

Les subventions seront versées à la remise du bilan annuel de l'association.

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget CCAS**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 8 050.69 euros

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget assainissement**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 181.200 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 180 792.25 euros.

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget commerce**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 54 319.46 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 25 000 euros.

Le budget a été voté à l'unanimité

Délibération approbation du principe de recours à la délégation de service public pour la gestion du service public d'assainissement collectif

Suite au rapport de principe établi par IRH, le recours à la délégation de service public pour l'exploitant de ce service apparaît comme étant le mode de gestion le mieux adapté aux services public d'assainissement de la commune.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération : nomination de la commission de délégation de service public

Le code général des collectivités locales impose la création d'une commission de délégation de service public. La commission est compétente pour l'analyse des candidatures et l'établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre, formuler un avis sur ces offres ainsi que sur le projet d'avenant à une convention de DSP.

Les membres sont :

Membres titulaires

-Christophe LUMET

- Patrice MORET

- Serge ROBIN

membres suppléants

- Daniel MARQUETON

- Evelyne VALIN

- Corinne VAUGEOIS

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibération : réfection de la boulangerie – plan de financement – demande de subvention

Suite à la fermeture de la boulangerie au fournil de Vineuil dans l'année 2023, un nouveau boulanger est intéressé pour s'installer à Vineuil.

Des travaux de peinture et l'achat d'une vitrine réfrigérée est demandé par le nouveau boulanger.

Les travaux sont de 23 728 euros H.T. et une subvention de 30% est demandée auprès du Département.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibération : création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2023 et annulation du poste de secrétaire de mairie

Suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie, Monsieur le Maire propose de créer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2023.

A compter du 1^{er} juillet le poste de secrétaire de mairie sera annulé du tableau des emplois.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

Délibération : réaménagement du poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe

En raison du départ en retraite de la secrétaire de mairie, Monsieur le Maire propose de réorganiser le secrétariat de mairie en passant le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe d'une durée de 28 heures hebdomadaire à une durée de 30 heures hebdomadaire.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

Délibération : nomination d'un référent déontologue de l' élu local

La loi 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a institué le référent déontologue pour permettre aux agents de la fonction publique de mieux connaître et comprendre leurs obligations et les principes déontologiques inhérents au service public.

Le conseil municipal propose la candidature de Madame Monique TREFAULT.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération : document unique d'évaluation des risques professionnels.

Un document unique a été réalisé et validé par le centre de gestion en date du 21 novembre 2022

Le conseil municipal valide le document unique à l'unanimité.

Délibération : vente de terrain à Monsieur COMPIN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur COMPIN pour acheter une partie de la parcelle ZB 210, partie qui se trouve enclavée dans ses terrains.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Délibération : travaux Saint-Michel – convention entre le Département et la commune

Monsieur le Maire expose que les collectivités territoriales, dès lors qu'elles sont compétentes en matière de voirie, bénéficient, par dérogation du FCTVA pour les dépenses d'investissements afférentes à des travaux, comme réalisés à Saint-Michel.

Il est nécessaire d'établir une convention entre l'Etat représenté par le Département et la commune.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibérations : aménagement du centre bourg – dissimulation des réseaux électrique BT « route de Châteauroux » - convention entre la commune et le SDEI

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Vineuil, Monsieur le Maire a sollicité le SDEI pour une étude de dissimulation du réseau électrique BT « route de Châteauroux ».

Le montant des travaux pour la BT est de 196 400 euros H.T. avec une participation de la commune à hauteur de 70 704 euros H.T..

Pour l'éclairage public le montant est de 17 500 euros H.T. pris en totalité à la charge de la commune.

Le conseil municipal accepte le financement SDEI à l'unanimité.

Carte scolaire :

Le directeur académique a confirmé l'ouverture d'une classe en primaire à compter de la rentrée 2023-2024.

Révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestres (ITT) de l'Indre

Dans le cadre de la révision du classement sonore qui traverse notre commune affectée par le bruit des voies routières, la préfecture consulte les communes pour avis.

Le conseil municipal ne note pas de nuisance sonore particulière.

Demande d'adressage au Bas Terrageaux

Monsieur MASSON signale que sur la majorité des GPS et autres, sont répertoriés les « Petits Terrageaux » au lieu des « Bas Terrageaux ». Après consultation auprès de service du cadastre, ce dernier fait le nécessaire.

Salle Saint-Vincent

Monsieur la Maire précise que les personnes qui louent la salle Saint-Vincent n'ont pas autorisation à enlever les barrières devant la salle.

Ce point a été ajouté au règlement de location.

Remerciements

Monsieur le Maire donne lecture de personnes qui remercient pour le gouter de Noël ainsi que des colis de Noël.